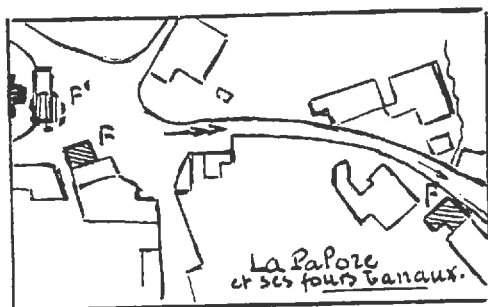


Au moment de la Révolution française, il y en avait encore deux. Dans la déclaration de l'ecclésiastique liquidateur des biens de l'abbaye de Luxeuil qui fut remise « aux Révolutionnaires et à l'Etat français » le 27 mai 1790, au titre de la mense abbatiale de Briaucourt on relève la mention suivante : « les deux fours banaux dudit lieu produisent annuellement 90 livres ». (C. 317).

Les procès-verbaux du Conseil municipal de la commune notent que ces fours devenus biens nationaux furent vendus « à la salle du district de Luxeuil pour 470 livres », le 12 Juillet 1781 — et immédiatement amodiés pour quatre ans : « le four d'en haut » à Laurent Beugnot, Léopold Girardin et François Miguet « responsables en commun de son exploitation », et celui « d'en bas » à Dominique Le Chat.



Parmi les clauses du bail commun aux deux fours, l'une stipule que « sera ledit retenant payé par les cuisans suivant la coutume de vingt livres de pain Bis une et de dix-huit de pain Blanc une ».

Le four d'en haut dut être assez rapidement hors d'usage, car le 8 février 1839, c'est son emplacement que le conseil municipal choisit pour y construire une école de filles, au sommet de la Palore tout près du chevet de l'église.

Sans aucun doute cet « ancien four public » avait été remplacé par un autre, bâti à quelques pas de là. Quand la parcelle qu'il occupait sera vendue le 5 février 1844, l'acte en faisant foi stipulera que l'acquéreur « en suivant une ligne droite, laissera un terrain suffisant pour redressement de la Palore ».

En 1825, la toiture du « four du bas du village » avait été réparée. Mais il ne sera fait mention d'aucun petit bâtiment quand, à la même date que la précédente, la parcelle qu'il occupait sera soumise au feu des enchères.

Tout ce que nous livre un procès-verbal, établi à la veille de la liquidation de ces biens communaux, c'est que les deux

Des Fours banaux aux derniers fours particuliers

Les fours banaux ont pendant si longtemps joué un rôle si important dans la vie d'un groupement humain, les souvenirs d'enfant que nous gardons des fours particuliers sont si vivaces, que nous avons cherché à remonter le cours de leur histoire.

Peut-être à lire ces lignes, trouverez-vous le même plaisir que nous avons eu à les préparer et à les rédiger, dans le cadre concret de la communauté de Briaucourt naguère strictement conforme aux obligations des us et coutumes de la « Terre de Luxeuil ».

..

Si l'existence des fours à pain, communs ou particuliers, est fort ancienne, autant sans doute que la culture des céréales, la construction de fours dits banaux dans les communautés de la Seigneurie abbatiale de Luxeuil, remonte au moins au début du XIII^{me} siècle. Peut-être répondait-elle à une louable préoccupation de rendre service aux plus pauvres mainmortables ? Mais il semble bien que la généralisation des fours banaux ait eu pour but de créer une nouvelle source de revenu féodal, là où il n'y en avait pas encore.

Dans les archives de l'abbaye : « En datte de l'an mil deux cens quinze », on trouve en effet « une notification de l'Empereur Frédéric de la concession faite par Philippe son

oncle Roy des Romains aux abbé et religieux de Luxeuil de faire Edifier des fours banaux a leur proffit en toutes terres dépendantes de leur abbaye ». (Cotte six vingt six. Inventaire de l'Abbaye. H. 601).

Si la communauté de Briacors ne disposait pas d'un four banal à cette époque, elle ne dut pas tarder à en construire un.

Le premier rôle annexé à la charte passée par l'abbé de Luxeuil avec le comte Thibaud de Champagne, en 1258, soit une trentaine d'années plus tard, fait état de l'existence d'un four dans le village. Au sixième alinéa des « issues » de Briacors, on lit que parmi elles, il y a :

« Item, li disme, les tierces, *li four*, li moulin et les corvées des homes et des cherrues ». (Archives nationales. J. 208. Luxeuil. Pièces n° 11 et n° 13). Un four banal pour « LIII mesnies (ménages) d'omes tailables does fois l'an ».

L'inventaire abbatial, ci-dessus référencé, mentionne « trois amodiations du four de Briaucour des années mil cinq cens octante deux octante cinq et mil six cens trente deux. » (Cotte trois cens cinquante cinq).

D'après les comptes des revenus de l'abbaye de Luxeuil, (Doubs. G.H. 33 et 34), au début du XVII^{me} siècle, en 1603 et en 1610, deux fours sont régulièrement « admodiés ».

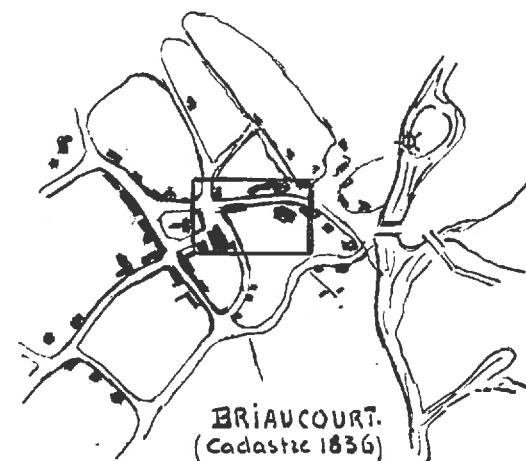
Evidemment, parce que ces fours étaient fort utiles, sinon indispensables, à la subsistance des villageois, ils étaient endommagés ou détruits lors de chaque invasion du pays. C'est notamment ce qui se passa en 1636, ainsi qu'en témoignent les déclarations que voici :

« Les deux fourgs banaux de Briaucourt, Ruinés le payeur des habitans pour en avoir des particuliers trente francs... Et comme il seroit trop long et trop dispendieux daller enchaque desd. lieux faire visitte des fourgs, moulins..., nous avons commis... pour Briaucoure françois petitjean, charpentier...

« Estant de retour en lad. abbaye de Luxeuil nous avons entendu le rapport des commis par nous cy devant choisis...

« Quant a ce qui est de Briaucour françois Petitjean dud. lieu charpentier a déclaré par serment qu'il y auroit aud. vilage deux fourgs bannaux appartenant au Seigr abbé de Luxeuil lesquels sont entièrement ruinez y restant seulement quelques vestiges de muraille En lun dyieux pourquoi les habitans dud. lieu ont obtenu pouvoir d'avoir des fourgs particulirs En leurs maisons moyennant trente francs par an iusques a ceque lesd. fourgs soient restablis ». (Inventaire. H. 601. Cote cinq cent vingt cinq).

Ainsi nantis de fours particuliers nos paysans n'étaient pas pressés de rebâtir des fours à l'usage de la communauté. Ils refusaient d'exécuter une telle besogne et d'en supporter tout ou partie des frais. Quinze ans après les destructions de 1636, rien n'avait été reconstruit. Sur le plan administratif des impositions seigneuriales, la situation était assez confuse. C'est ainsi que pour l'année 1651, on trouve d'une part, un renouvellement de la « permission donnée aux habitants de Briaucour d'avoir des fourgs particuliers pendant dix ans



commencez des le second febv^r mil six cent cinq^e un pour trente francs par an » (Cote quatre cent soixante six), et d'autre part l'enregistrement des « pièces d'un procès pendant au bailliage de Luxeuil contre les habitans » — de 24 vilages dont Briancour — « au juiet (sujet) des contributions qu'ils doivent pour les réparations des bâtiments dépendant de lad. abbaye ». Cote six vingt douze).

...« lesquelles pièces parmy sont les arrests rendus aud. parlement (de Dole) le vingt sixième febvrier mil six cent cinquante et un, Et quatorzième juillet mil six cent cinquante deux par lesquels led. R.P. abbé est maintenu précisément audroit et authe (autorité) de faire contribuer et fournir les habitant de la terre et seigneurie de Luxeuil aux reparaons (réparations) et Edifices necceses (nécessaires) Et conve-nable de l'abbaye ».

Il a bien fallu, un jour, et plus ou moins à contre-cœur selon que les mainmortables disposaient isolément ou par petits groupes de fours à pain particuliers, en construire deux autres à la fois pour l'impôt du Seigneur et pour le service de tous. Nous n'avons pas retrouvé la date à partir de laquelle les deux fours banaux furent rétablis.

fours avaient été « démolis antérieurement par mesure de sûreté publique »..., vraisemblablement entre 1830 et 1840.

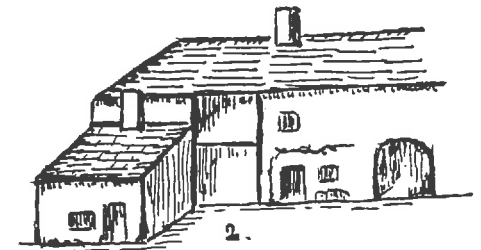
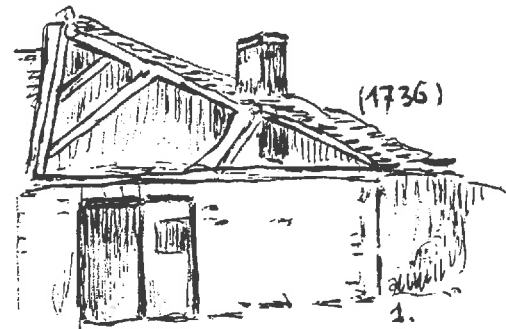
Dès le lendemain des guerres révolutionnaires, deux fours banaux à eux seuls ne pouvaient suffire aux besoins d'une population en plein essor démographique, de plus de 575 habitants. Ils n'étaient plus utilisés que par ceux qui n'avaient pu bâtir des fours particuliers, ou qui ne pouvaient « cuire chez le voisin ».

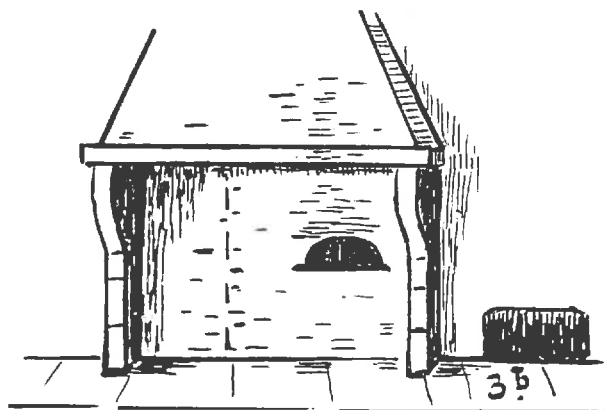
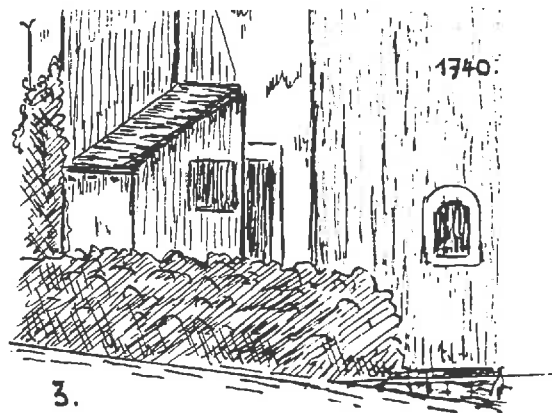


De nos jours subsistent encore quelques « chambres à four » ou fours particuliers. D'une manière générale, les fours sont isolés de la ferme. Ils ont été édifiés dans le jardin potager. Quelques uns sont contigus à une annexe ou un prolongement de la maison, mais toujours du côté opposé au grangeage et à l'écurie (croquis 1 et 2).

On trouve, et cela est assez exceptionnel, au moins un four dont la bouche s'ouvre dans la grande cheminée de la cuisine. Accolé au corps de logis, le four protégé par un appentis muré de tous côtés, sans absidiole, n'apparaît pas à première vue (croquis 3).

Et voici, un cas unique dans le village, sinon dans les environs, d'un très ancien four entièrement installé à l'inté-

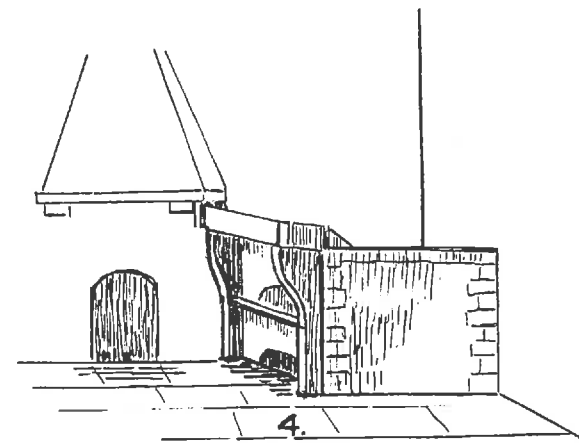




rieur de la maison. De forme sensiblement cubique, il a été construit dans un angle d'une vaste cuisine, contre des murs sans aucune ouverture et à proximité de la grande cheminée. Celle-ci a été en partie détruite et remaniée. Mais on peut encore voir les traces d'un conduit de fumée, en équerre, et plaqué contre le mur qui reliait le manteau de la gueule du four à la hotte de la cheminée. En ce temps-là, on ne craignait pas d'apporter des fagots de branchages ou des brassées de charbonnette dans la maison d'habitation. Il est vrai que cuire du pain, ou faire des tartes et des brioches, dans de telles conditions était du même coup chauffer économiquement un corps de logis (croquis 4).

Il y a longtemps que chacun ne cuit plus son pain. Il y a moins longtemps, cinquante ans peut-être, qu'on ne fait plus de grosses fournées de gâteaux, de tartes et de totyé pour les grands jours de fête. Tant qu'ils sont restés en assez bon état, nos fours à pain ont servi de séchoirs à faire les pruneaux avec les quetsches, ou des poires sèches avec

celles de champs, dites de moisson, ou *dâ boiyson*. Ils ont aussi servi de séchoirs à plumes destinées à remplir des traversins et les édredons.



Garnies d'un vieux fourneau en fonte de Varigney et d'un cuvier, nos chambres à four, en Comté bourguignonne on dit des « chambrottes », étaient devenues des buanderies, où l'on « coulait » de grandes lessives à la cendre de bois. Chaque année, à la saison des légumes et des fruits, ces chambres à four se transformaient en conserverie où s'alignaient les bocaux, voire des bouteilles aux bouchons de liège soigneusement muselés avec du petit fil de fer, pour les cerises, les petits pois et les haricots verts les plus fins.

Nos fours ont bien changé d'aspect et de destination. La plupart sont aujourd'hui des magasins pour outils de toutes sortes, des garages pour véhicules à deux roues, ou encore des annexes pour cages à lapins.

Cependant, au cours de la dernière guerre mondiale, certains fours encore en état d'être chauffés ont rendu de très appréciables services aux cultivateurs qui n'ont jamais connu la disette et qui ont toujours su mettre sous le boisseau ce qu'il leur fallait de pur froment.

Les temps passent. Les mœurs changent très vite. Et nos vieux fours qui tenaient naguère une place primordiale dans la vie du pays, s'effondrent chaque jour davantage et disparaissent sous les coups destructeurs de l'homme qui n'attache aucune valeur aux vestiges du passé, quand ils ne servent plus.

Georges TISSERAND.

... de l'inscription l'année... *Benigne* Bene...
ti (2).

Toute différente par son ornementation entièrement profane, et par sa forme arrondie à sa partie supérieure est la taque contemporaine datée de 1739, fondue pendant le règne de Louis XV. Ses fleurs de lis ressemblent plus à celles de la Renaissance qu'à celles Louis XIV. Elles sont nettes. Malheureusement le cartouche central à des contours assez flous. Parmi nos plaques de foyer, cette pièce est, à notre avis, la plus caractéristique d'une époque.

Enfin voici des taques marquées par l'héraldique.

Il en est une, datée de 1690, qui présente un blason timbré d'une couronne de comte supportée par deux animaux dressés, et encadrée de deux simples colonnes. Six monogrammes christiques, simples eux aussi, complètent la décoration.

Devant une plaque armoriée on se demande toujours si les armes ne sont pas celles d'un seigneur du lieu, ou d'un abbé ou d'une maison religieuse. Sous l'ancien Régime dans notre région ce sont essentiellement la noblesse et le haut clergé qui en portaient. Il ne s'agit par des armes de l'abbaye de Luxeuil bien connues : la clef de saint Pierre en sautoir (croisée) avec l'épée de saint Paul, sur un écu non timbré d'une couronne. Le blason représenté est sans doute celui d'un abbé commendataire clerc ou laïque. Dans ce deuxième cas, les monogrammes rappelleraient simplement les origines monastiques de la seigneurie.

Dans une grande cheminée, datée de 1736, se trouve une taque dont le motif central représente la Vierge couronnée portant l'Enfant Jésus également couronné. Son autre bras porte un sceptre. L'Enfant dans une main tient un globe surmonté d'une croix, de l'autre une palme. Nous avons appris que c'est l'image de Notre-Dame de Salins, la « Libératrice ». Autour du grand ovale qui l'encadre se développe une décoration composite et quelque peu chargée de feuillage stylisé et de fleurs de lis. Dans les angles supérieurs de la taque ont été moulés deux blasons identiques à celui de la plaque précédente. En 1736, comme en 1690, l'abbé commendataire

(2) Non seulement l'ornementation mais aussi les dimensions de la plaque laissent à penser qu'elle pourrait provenir de la très proche et ancienne maison de la Tour dont il ne reste plus rien debout.

Initialement maison forte ou réduit de la fortification de Briaucourt, décidée en 1339, elle a dû servir ensuite de résidence à un prévôt ou officier de l'abbaye de Luxeuil, ou encore à un « franc » ayant « chasal ».

LA NOUVELLE REVUE FRANC-COMTOISE

Directeur-Fondateur : H. CHAZELLE

N° 45

Tome XII - Fascicule I

Taques de grande cheminée de l'ancienne Terre de Luxeuil

Au cours de nos recherches folkloriques et historiques sur Briaucourt, nous nous sommes plus d'une fois arrêté devant les taques des grandes cheminées de nos vieilles cuisines. Une taque de foyer se dit ici : une platine, et en patois *èn pyatin' dè grand' chemné*.

Les ravages des ferrailleurs et des antiquaires font qu'on n'en trouve plus que dans une vingtaine de maisons.

C'est peu, pour un village qui a compté plus de cinq cents habitants avant 1789, quand on pense qu'il était de règle d'avoir une platine par ménage (1). De là vient sans dou-

(1) Le rapport d'imposition de Briaucourt pour 1768 fait état de « 75 maisons tant grandes que médiocres que petites ». On peut estimer que le village comptait environ 460 habitants.

Les mêmes rapports (Haute-Saône, C. 317) indiquent : 510 habitants en 1781 et 577 en 1790, avec 130 feux.

De nos jours, selon les chiffres du dernier recensement de la population, Briaucourt compte 80 logements de résidence permanente, 11 résidences secondaires, 6 logements vacants et 245 habitants.

sent : « Il ne faut qu'une femme par platine ».

La platine du feu de la cuisine était comme un symbole du foyer familial humain. Elle pouvait en être le reflet.

Depuis longtemps les taques de grande cheminée du pays, nous ont attiré. A leur manière elles nous parlaient du passé de la communauté et des familles qu'elles avaient servies et réchauffées. Vers chacune d'elles nous devions revenir et nous y sommes revenu. Nous l'avons regardée de très près, afin non seulement d'en conserver l'image, mais aussi d'en découvrir le témoignage, ou d'essayer d'en percer le mystère.



Quand les spécialistes traitent de plaques de foyer, ils développent généralement un plan de base sur un classement par catégories de sujets décoratifs et de leurs inspirations.

Comme dans notre pays, une importante proportion de nos platines juxtaposent ou mêlent des motifs différents, nous avons préféré présenter ces taques en commençant par les plus simples pour finir par les plus ornées.

Sur les plus simples, deux colonnes d'Hercule, dans beaucoup de cas des « quilles », en langage très imagé, ou des flambeaux, encadrent une inscription : une date, celle de la fondation du foyer, parfois les initiales des époux, rarement un nom de famille, ou une figure centrale : panier de légumes, corbeilles de fruits, monogramme du Christ, ou quilles ou bâton croisés. Il arrive que ce dernier motif soit le seul relief présenté par la plaque.

La figuration de Saint-Louis témoigne sans aucun doute d'une dévotion particulière. Les têtes de femme qui surmontent les colonnes encadrantes, de véritables quilles, sont assez curieuses en ce sens qu'elles diffèrent complètement du sujet central (1749). Par contre les figures d'angelots, de 1737, et les silhouettes d'anges, de 1793, sur flambeaux ou sur quilles, sont en rapport direct avec le monogramme religieux.

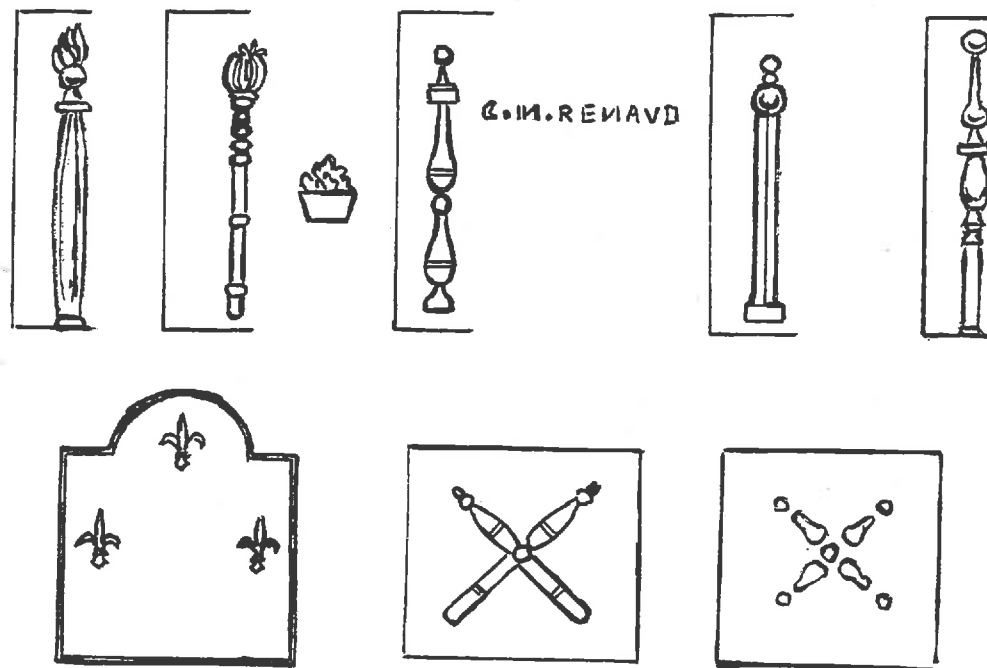
Le dessinateur de la plaque datée de 1742 a cherché une ornementation plus importante par trois monogrammes et des quilles encadrantes ou croisées. Mais comme les motifs sont traités très simplement, la taque reste d'une grande sobriété de relief.

Une recherche plus poussée apparaît sur deux platines qui, de deux manières différentes, juxtaposent deux sujets. La première est nettement d'inspiration religieuse. Elle as-

Louis, en 1739. Il convient de remarquer, d'une part la finesse du monogramme dont le cercle est fait de perles et d'olives alternées, d'autre part le relief accusé, et assez peu courant, du moulage. La seconde manière, un peu surprenante à première vue, mêle le culte païen du raisin et la liesse que procure le vin au culte religieux du saint roi de France, en 1761.

Puis, nous rencontrons, çà et là, des plaques dont l'ornementation est plus étoffée. Leur nombre correspond à près de 50 % des plaques recensées. Leur décoration composite couvre les deux tiers de leur surface.

C'est une bien curieuse et belle « platine » que celle de 1733. On y trouve associés, ou mêlés, des monogrammes du Christ, des barbeaux adossés, très bien moulés, des aigles tout court, et des aigles essorantés d'un dessin assez particulier, au-dessus de colonnes encadrantes et de bâtons croisés. L'ornementation de cette taque révèle l'opulence de son propriétaire, en même temps que son inspiration héraldique.



Ce fut sans doute un notable qui aurait aimé avoir un blason, un laïc ou un religieux, en fonction sous le signe de saint

Ce casque est surmonté d'un panache droit et encadré de lambrequins d'étoffe flottant sur les côtés — de lambrequins que les spécialistes disent « apparus au XV^{me} siècle » et « compliqués » par rapport à ceux « simples à l'époque des croisades ».

Poussant plus loin nos recherches, nous avons appris que d'après M. Léon Germain, « la plus ancienne plaque de cheminée connue, fondue en fonte de fer, serait celle qui existe au Musée lorrain de Nancy, aux armes du roi René d'Anjou (1430-1453) — et que les plaques de fonte de fer commencèrent à se répandre à partir de 1560, en provenance de fourneaux nombreux en Luxembourg, en Lorraine et notamment dans le Barrois (3).

Nous pourrions donc posséder à Briaucourt, en cette plaque au heaume, un vestige d'une platine datant de la fin du XV^{me} siècle. Après elle, la taque présumée lorraine serait la plus ancienne.

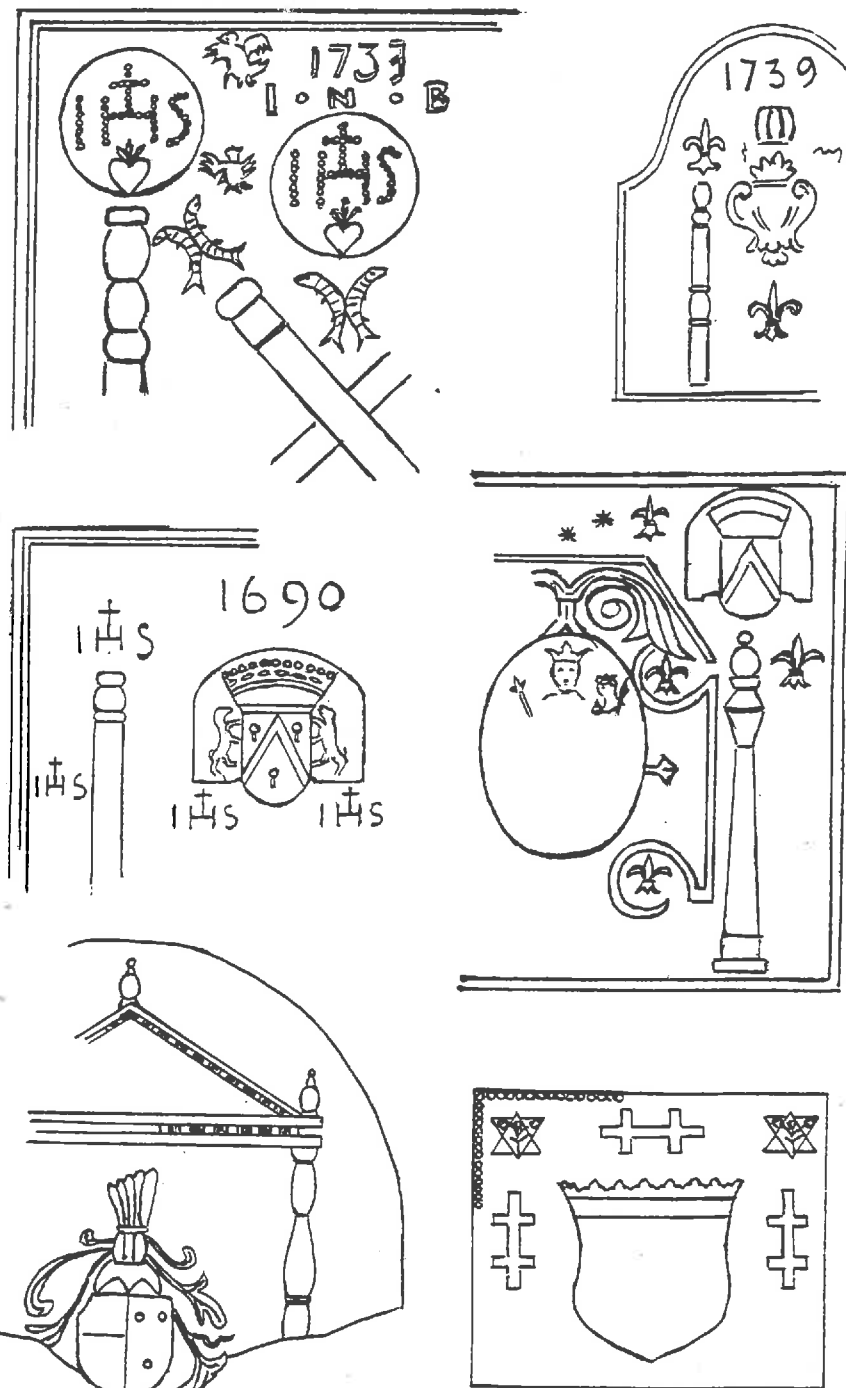
S'il en était ainsi, nous nous trouverions en présence de deux jalons précurseurs de la collection de nos spécimens variés fondus au cours des cent années qui ont précédé la Révolution française, très exactement de 1690 à 1793.

Quant à leurs sujets, il convient de constater qu'aucun n'est mythologique, ni littéraire, au sens évocateur d'une fable, ni purement de genre. Par contre, une bonne proportion d'entre eux, religieux ou héraldiques, ou encore associant les deux, sont en rapport direct avec le climat temporel et spirituel entretenu pendant longtemps par les abbés de Luxeuil sur une vieille Terre d'origine mérovingienne ou carolingienne.

TAQUES ET HISTOIRE LOCALE

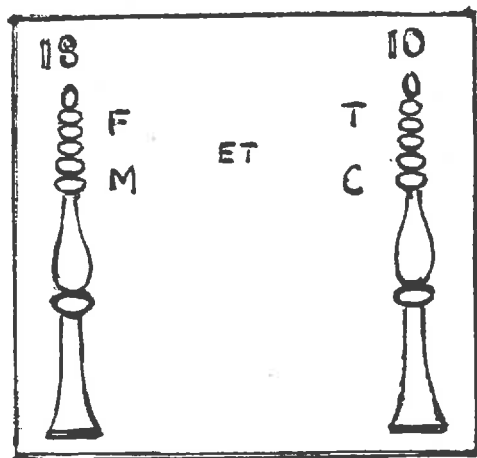
Quand on observe avec soin, et la répartition des taques qui nous restent, et leurs motifs de décoration, on ne tarde guère à découvrir, d'une part: comme les bornes qui ont jadis délimité le centre vital du village, sinon ses deux noyaux de formation, d'autre part : des signes ou témoignages, qui nous éclairent sur les croyances et les aspirations populaires des époques qui ont suivi l'annexion de la Comté au royaume de France jusqu'à la Révolution.

(3) La citation et les renseignements mentionnés sont extraits de l'étude de J. Roy-Chevrier, intitulée « Nos plaques de cheminée », parue dans les Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon-sur-Saône, Tome XIV, 1926-1927.



était un de Bauffremont. Il y en eut deux portant ce nom de 1671 à 1743. Mais il ne s'agit pas de leurs armoiries. Nous n'avons pas poussé plus loin nos recherches dans le domaine ingrat de l'héraldique, d'autant que sur une taque de N.-D. située dans le bas du village nous avons observé un blason différent. On peut remarquer qu'au front de la plaque figurent une petite croix centrale et dans les angles deux initiales I et V.

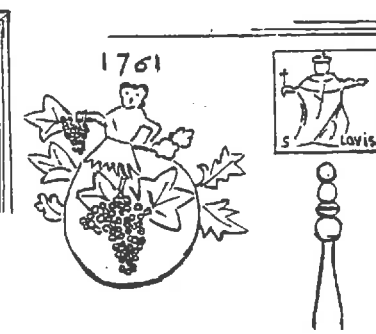
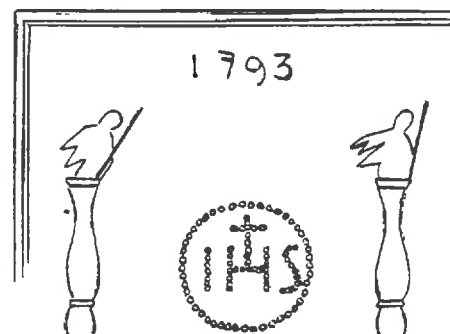
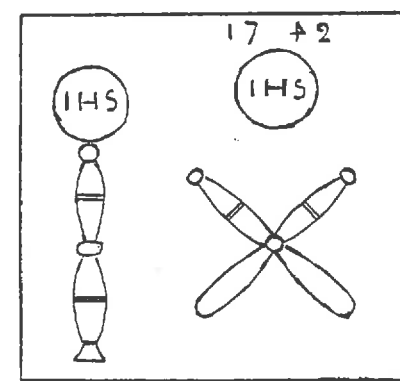
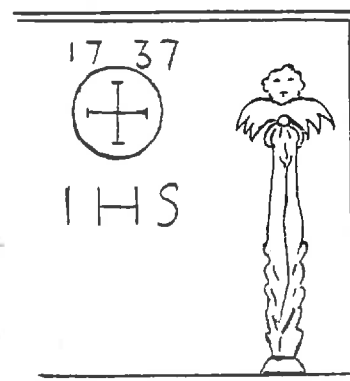
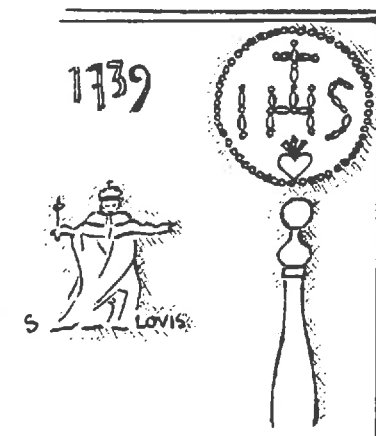
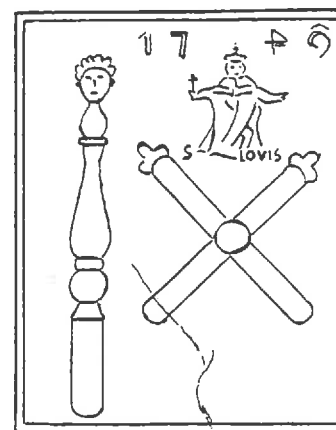
Une troisième taque, non datée, en fonte de fer un peu rugueuse, présente un très large écu timbré d'une couronne. Malheureusement située derrière une grosse cuisinière, dans un foyer encombré, et recouverte d'une épaisse couche de suie, nous n'avons pu la nettoyer, d'autant moins que nous ne pouvions importuner longtemps les propriétaires de la maison. Cependant nous avons observé sur trois de ses côtés



des motifs de décoration qui ressemblent à des croix de Lorraine. Et dans chacun des motifs disposés aux angles supérieurs de la plaque, composés des deux triangles superposés et inversés, formant comme une étoile à six pointes, les tiges et les feuillages pourraient être des chardons. Par ailleurs, l'encadrement formé de grosses perles est rare sur les autres plaques du village.

La taque qui est vraisemblablement la plus ancienne du pays a été brisée à sa base, bien que coulée en fonte dure et qu'elle soit épaisse. Elle est essentiellement héraldique.

Sous un entablement triangulaire orné de denticules est représenté un écu français ancien portant trois besants et timbré d'un heaume, de chevalier, de noble ou de gentilhomme.



(5) D'après les documents d'archives que nous avons dépouillés, il y a longtemps que des hommes « francs » vivaient à Briaucourt, au moins depuis 1260. En cette année, l'abbé Hugues avait émancipé certains habitants du village, à condition qu'eux et leurs descendants visites à l'Empereur.

Nous limitant à l'époque de l'apparition des taques en fonte de fer accompagnent l'abbé de Luxeuil dans ses voyages à Rome ou dans ses et à celle qui l'a immédiatement précédée, nous mentionnerons :

— En 1519, « affranchissement fait par le Rd abbé de Luxeuil de Nicolas Coulon de Briaucourt aussy pour luy et sa postérité ».

— En 1650, « une copie de reconnoissance de biens et droits faite au profit du Sr de la Roche ayant une part en la seigneurie d'Ainville, Briacour et la Pisseure des biens et droiteries qui luey competent auxd. lieux ».

— En 1670, « une autre reconnoissance faite a la part de ceux d'Ainville et Briacour que les habitants desd. lieux sont suiets (sujets) au Sr Dd abbé et monastère de Luxeuil taillable coutumable et exploitable envers eux sauf le chasal (domaine) dayme Clerc... d'Ainville et le chasal de Guillaume fraier a Briacour ».

(Inventaire qui n'a point été rempli par les Religieux — fini le 4 Juin 1671 — à poursuivre — pour faire rentrer les titres. Hie-Saône, 501. Abbaye de Luxeuil).



Localisé à proximité de la chapelle ou de l'église d'alors, entre l'ancienne maison forte ou réduit défensif de la Tour et la sortie nord du village, le groupement assez serré des plaques ornées de monogrammes du Christ indique assez précisément l'aire qui fut longtemps occupée par les demeures du mandataire du seigneur abbé de Luxeuil pour la gestion et la police de la communauté, et de ses aides immédiats. Le centre administratif et spirituel s'est par la suite quelque peu déplacé, bien après la Révolution.

Il est assez curieux de constater qu'un groupement de taques ornées de fleurs de lis subsiste encore tout à côté du premier. Il se pourrait qu'il y ait dans ce voisinage et dans une aussi nette différence d'ornementations la manifestation d'une manière de réaction contre la persistance d'une seigneurie moyenâgeuse et de ses privilèges. Et qu'il y ait aussi le témoignage d'un espoir en la justice royale, lentement mûri. Le fait que la plus ancienne de nos « platines » fleurdelisées et datées, ne remonte qu'à 1736, alors que la Franche-Comté était française depuis 1678, semblerait l'indiquer.

La figuration de Saint-Louis sur d'autres taques paraît exprimer le même espoir en la couronne de France, soutenu par une dévotion religieuse particulière.

Le culte envers Notre-Dame de Salins « Libératrice », tient à une autre espérance : celle d'être, comme les habitants de Salins en 1493 et en 1639, préservés des désastres de l'invasion qui menaçait et, par extension, de tous malheurs, grands et petits (4).

(4) Parmi toutes les Saintes Vierges de Franche-Comté, la « Libératrice » de Salins présente le cas très particulier d'avoir été auparavant une N.-D. des Sept Douleurs ou de Pitié. C'est d'elle que les miliciens de la ville implorèrent la protection en 1492, en même temps qu'ils déposaient les clés de la cité sur la châsse de saint Anatoile. Peu de temps après, en janvier 1493, les milices d'Arbois et de Poligny réunies à celle de Salins gagnaient la bataille de Dornon malgré une infériorité notoire à tous points de vue. C'est alors que N.-D. des Sept Douleurs fut appelée N.-D. de la Délivrance, ou N.-D. Libératrice, d'autant que plusieurs miliciens étaient convaincus d'avoir vu la Sainte Vierge les conduire au cours du combat.

Une dévotion particulière ne tardait pas à se répandre dans le pays-et progressivement dans toute la Comté. La guerre de Dix Ans allait être l'occasion d'un renouveau à la suite d'un vœu ratifié par l'archevêque, et d'un fait qui ne pouvait résulter que de l'intervention de la Providence. 22.000 hommes de Saxe-Weimard n'avaient osé attaquer Salins dont la milice bourgeoise, peu nombreuse était de surcroît mal protégée par une fortification à parachever. Dans la même année, à la suite d'un second vœu, la peste s'apaisait.

L'humble oratoire de bois dédié à la Libératrice était bientôt remplacé par la chapelle qu'on peut voir aujourd'hui, avec un autel au-



Notre-Dame de Salins

dessus duquel trônent une Vierge et un Enfant Jésus, tous deux glorieux, d'une statuaire toute différente de celle d'une Mère au cœur transpercé et d'un Fils mort crucifié.

Le Comtois de l'ancienne Terre de Luxeuil peut se demander pourquoi le miracle du Très Saint-Sacrement resté suspendu au milieu des flammes de l'incendie du sanctuaire abbatial de Favorney, en 1648, n'inspira pas quelque fondeur de taques de cheminée.

Sans doute parce que ce miracle ne fut pas aussi directement libérateur d'une guerre, d'une invasion ou d'une calamité que les interventions providentielles de Dournon et de Salins. Les conséquences et les répercussions des miracles de N.-D. de la Délivrance avaient été plus immédiats et plus concrets quant à l'existence de chaque jour. D'où cette dévotion très populaire, plus ou moins profonde, avec la protection ou la libération d'un territoire, d'une communauté nue du Haut-Doubs qui avait fait de N.-D. de Salins une libératrice

Quant à la taque présumée lorraine elle pourrait marquer la demeure d'un commis du duc de Bar qui possédait les fourneaux de Varigney et du Beuchot. La carte de Cassini, éditée en 1769 indique deux enclaves territoriales «barroises» autour de chacun de ces hameaux sidérurgiques. Celle de Varigney s'étend sur une partie importante du plateau de Briaucourt. Et le rôle d'impositions établi pour Briaucourt en 1782 (Haute-Saône. C. 317) fait état d'un commis de mine dépendant de la forge du «beuchaux».

En ce qui concerne la taque à la gloire du vin, nous aurions pu en trouver d'autres semblables, car il fut un temps où bon nombre de paysans ont cultivé des vignes plantées d'un gamay bourguignon à petits grains noirs. Dans le haut du village, près de l'église, on trouve deux caves voûtées qui présentent des vestiges d'un aménagement propre à la conservation du vin. Pour Briaucourt, et en ouvrées — vraisemblablement de 4 ares 28 comme en Bourgogne —, les archives départementales (C.317) nous livrent les chiffres suivants: 22 en 1768, 40 en 1774, 45 en 1786 et 54 en 1790.

Sur un plan plus général, on constate que certains habitants avaient les moyens d'acheter des pièces de fonderie qui sortaient de l'ordinaire, dont deux ou trois relativement par leur ornementation. Cela confirme que la communauté n'était pas entièrement composée de manants, pauvres mainmortables, mais qu'elle comptait des paysans plus ou moins affranchis et peut-être un ou deux «francs» par hérédité (5).

Voilà comment des dates figurant sur des platines de grande cheminée et les motifs de leur décoration peuvent fournir des éléments intéressants pour une meilleure connaissance de l'histoire locale.

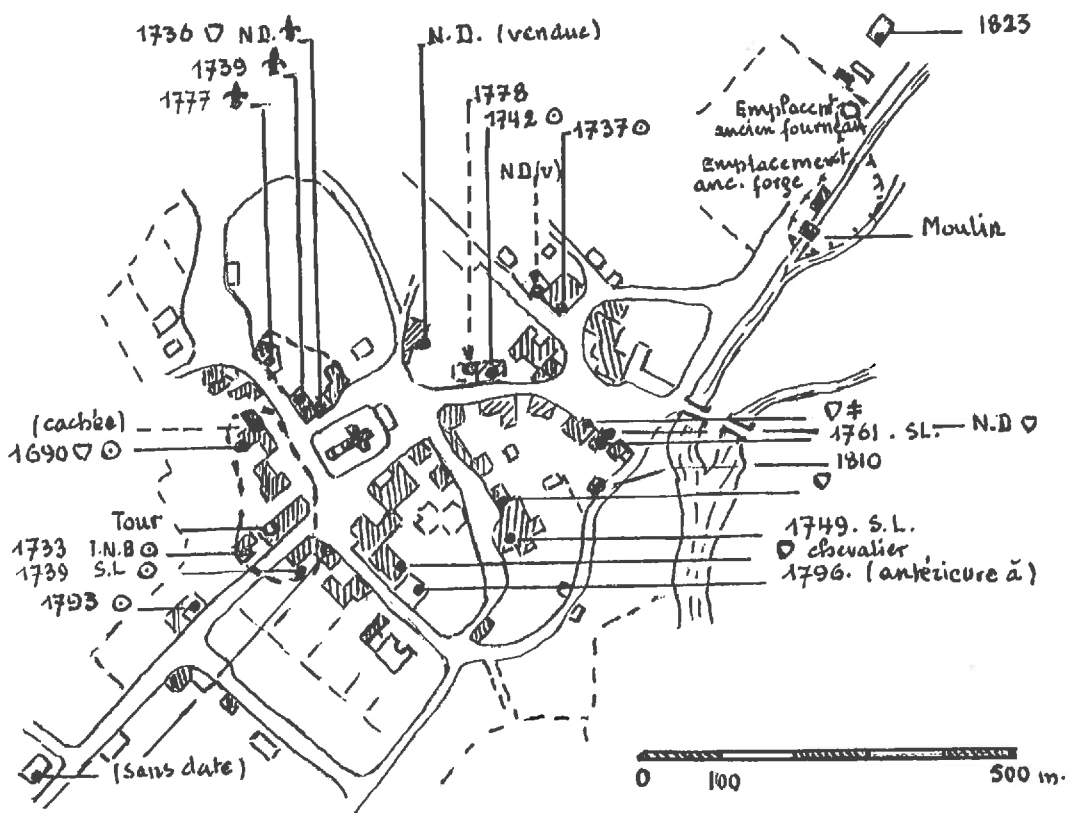
..

C'est dans leur cadre d'origine qu'il faut écouter parler à leur manière ces témoins du passé, avant qu'ils n'aient tous émigré, loin de leurs foyers de grès rose noirci, vers un musée ou une autre cheminée ancienne ou récente.

C'est là que leur témoignage a tout son sens et toute sa valeur, celui et celle des foyers humains: des familles et des générations que l'âtre sous la grande cheminée muni d'une platine à la fois décorative et protectrice du fond, a chauffées, éclairées et animées, Dieu seul sait pendant combien d'années, depuis 1560, ou au moins depuis 1690 jusqu'à la fabrication des fourneaux en fonte par Varigney.

de tous les malheurs collectifs ou individuels qui pourraient arriver.

Et il y avait tant de misères à redouter qu'on rencontre l'image



BRIAU COURT.
 (Plan cadastral de 1836)
 Surfaces couvertes aux environs de 1789.

- TAQUES RECENSÉE
- ⊙ Monogramme
 - ✠ Fleurs de lis
 - ◊ Blason
 - N.D. de Salins
 - ◊-- Maison démolie
 - S.L. Saint Louis

PLAQUES DE CHEMINÉES
recensées au cours de ces dix dernières années

DATEES

- 1690 — Blason et monogrammes. — Petite maison Allemandet
Ex Delphine Queutey.
- 1733 — Monogrammes, barbeaux, aigles, inscription I.N.B. — Mai-
son Allemandet. — Ex Séraphin Chrétien.
Maison Gaëtter. — Ex Laurent-Ramey.
- 1739 — Monogrammes et St-Louis — Brisée. Cour André Beaudoin.
- 1739 — Cartouche et fleurs de lis. — Maison Olivier, pavillon avancé.
Ex Jules Renaud.
- 1742 — Monogrammes et quilles croisées. — Maison ex Vaudin (Palore).
- 1749 — Saint-Louis et colonnes avec tête de femmes. — Maison Gal-
miche, provient de la maison voisine ex Rondot.
- 1761 — Saint-Louis et raisins. — Annexe Désiré Beugnot, ex maison
Auguste Marotel.
- 1777 — Trois fleurs de lis encadrant la date. — Maison Emile Chré-
tien, bâtie par Laprévotte en 1777.
- 1778 — Panier de fruits entre deux flambeaux. — Brisée. Maison
ex Vaudin (Palore).
- 1792 — Rongée par le feu, sans autres traces que de quilles. — Châ-
teau. Provient d'une mais. dém., ex Joseph Paris (Cornée).
- 1793 — Monogrammes et colonnes surmontées de silhouettes d'anges.
Maison Beuffe. Ex Mallarmet.
- 1810 — Quilles, initiales des époux et date de mariage. — Maison
Vien. Provient d'une maison voisine.
- 1823 — Date entre deux flambeaux. — Château. Ex Demandre.

DANS UNE CHEMINÉE DATEE

- 1736 — N.-D. de Salins, blasons, fleurs de lis et feuillage. — Maison
Olivier. Ex Jules Renaud.

SANS DATE DE REFERENCE

- Blason de chevalier, casque avec lambrequin. — Maisin Tisse-
rand-Renaud.
- Blason présumé lorrain. — Maison René Laurent (« Au Ru »),
Ex Marie Cuny.
- Blason (enlevé par le propriétaire précédent). — Maison Haus-
wirth. Ex Genaille.
- C. N. Renaud entre deux « quilles ». Transférée par J.-B. Renaud
en 1796.
- Deux flambeaux. — Maison Carlet. Ex Gaudron. — Provenance
non précisée.
- N.-D. de Salins (vendue). — Maison J. Maire, partie démolie.
- N.-D. de Salins (vendue). — Maison démolie.
- N.-D. de Salins. — Maison Berthe Dubrant. Transférée dans Mai-
son Vien, récente.
- Quilles. — Vieille maison Baudoin.